



Montées et descentes saison 2025–2026 Messieurs

Préambule

Le nombre de descendants de la BNXT League n'a aucune influence sur le nombre de descendants dans les divisions inférieures. Le nombre de clubs peut varier uniquement dans la Top Division Men 1. Les équipes PBL qui ne demandent pas ou n'obtiennent pas de licence pour la BNXT seront mises à la disposition de Basketbal Vlaanderen ou de l'AWBB.

Top Division Men 1

Phase Régulière

Toutes les équipes se rencontrent deux fois selon le principe d'aller et retour.

Play-In

Les 7^e, 8^e, 9^e & 10^e du classement final de la Phase Régulière jouent les Play-In. Il s'agit d'un match que se jouera sur les terrains des 7^e & 8^e du classement final. Le 7^e joue contre le 10^e et le 8^e joue contre le 9^e. Les vainqueurs se qualifient pour les Play-Offs. Le vainqueur du match 7 vs 10 entre dans les Play-Offs comme 7^e et le vainqueur du match 8 vs 9 entre dans les Play-Offs comme 8^e, quelle que soit leur place dans le classement final de la Phase Régulière du Championnat.

Play-offs

Les play-offs se jouent avec les 6 meilleures équipes du classement final de la Phase Régulière du championnat et les 2 vainqueurs des Play-In.

Les rencontres 1 et 2, sont disputées respectivement le vendredi et le dimanche tandis que le match décisif éventuel sera disputé le mardi. En concertation avec les clubs, et par décision du Département Compétition, il est possible de déroger à cette formule.

1/4 finales : best of three :	A	B	C	D
	1 vs 8	2 vs 7	3 vs 6	4 vs 5
	8 vs 1	7 vs 2	6 vs 3	5 vs 4
évt.	1 vs 8	2 vs 7	3 vs 6	4 vs 5

1/2 finales : best of three :

Elles se disputent en 2 groupes, sur 3 journées de rencontre.

Groupe avec « le vainqueur A et le vainqueur D »

Groupe avec « le vainqueur B et le vainqueur C »

La première rencontre sera disputée sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la compétition régulière, la deuxième rencontre sur le terrain de l'équipe la moins bien classée et la troisième rencontre éventuelle à nouveau sur le terrain de l'équipe la mieux classée.

Final round, best of three :

La finale des play-off se dispute entre le vainqueur des 2 groupes.

La première rencontre sera disputée sur le terrain de l'équipe la mieux classée à l'issue de la compétition régulière, la deuxième rencontre sur le terrain de l'équipe la moins bien classée et la troisième rencontre éventuelle de nouveau sur le terrain de l'équipe la mieux classée.

Descendants

Les équipes qui terminent aux deux dernières places de la Phase Régulière du championnat descendent vers TDM2.

Si la saison 2025-2026 débute avec plus de 14 équipes dans la division, il y aura une troisième équipe supplémentaire reléguée en TDM2 (troisième dernière du classement de la Phase Régulière du championnat).

Si des équipes renoncent à leur droit de participer à la TDM1 après la fin de la phase régulière du championnat et avant le début du prochain championnat, celle-ci ne sera pas remplacée tant que le nombre d'équipes restant inscrites en TDM1 pour le saison ~~2025-2026~~ 2026-2027 n'est pas inférieur à 14.

Si une équipe renonce sa participation à la TDM1 ou disparaît de la compétition pour quelle que raison ce soit pendant la phase régulière du championnat, cette équipe sera classée à la dernière place au classement final de la phase régulière avec zéro point.

Si une équipe a le droit sportive de participer à la TDM1 pour la saison 2026-2027 n'obtient pas de licence pour la TDM1, celle-ci ne sera pas remplacée tant que le nombre d'équipes restant en TDM1 pour le saison 2026-2027 n'est pas inférieur à 14

Si le nombre d'équipes habilitées à participer au TDM1 pour la saison 2026-2027 est inférieur à 14, les places libres disponibles seront offertes au(x) meilleur(s) classé(s) descendant(s) ayant obtenu une licence pour la TDM1.

Top Division Men 2

Phase Régulière

Les équipes sont réparties en 2 séries par tirage au sort selon les restrictions imposées par le Conseil d'Administration. Toutes les équipes de chaque série se rencontrent deux fois selon le principe de l'aller et retour.

Play-Offs

Format

Les play-offs se jouent avec les 4 premières équipes de la TDM2 A et les 4 premières équipes de la TDM2 B selon le classement final de la compétition régulière la formule « aller et retour ».

A chaque tour, l'avantage à domicile au match retour revient à l'équipe à chaque tour selon la priorité suivante :

1. L'équipe la mieux classée dans le classement final de la saison régulière de sa série.
2. Le plus grand nombre de points obtenus dans le classement final de sa série. Avec un nombre impair d'équipes dans la série 2, le nombre moyen de points par match est décisif.
3. La plus grande différence de paniers au classement final de sa série (nombre de panier marqués - nombre de panier marqués contre). S'il y a un nombre impair d'équipes dans les 2 séries, la différence moyenne de panier par match est décisif.
4. Tirage au sort

En quart de finale, le troisième de chaque série joue contre le deuxième de l'autre série et le premier de chaque série contre le quatrième de l'autre série.

A : 1^e TDM2A – 4^e TDM2B

B : 1^e TDM2B – 4^e TDM2A

C : 2^e TDM2A – 3^e TDM2B

D : 2^e TDM2B – 3^e TDM2A

Les demi-finales se joueront selon la formule suivante :

E : vainqueur A vs vainqueur D

F : vainqueur B vs vainqueur C

En finale, le vainqueur de la demi-finale E affrontera le vainqueur de la demi-finale F.

Le département de compétition établira le calendrier des play-offs en tenant compte dans la mesure du possible la disponibilité des salles des équipes participantes. Chaque tour doit être joué dans une période maximum d'une semaine, de sorte que la durée maximum des play-offs est de 3 semaines.

Participation

La participation aux play-offs est obligatoire. La non-participation sera sanctionnée par un score forfait et l'amende prévue dans la LCSA. Les équipes qui ne participent pas ne peuvent pas être remplacées par d'autres équipes.

Montants

Les deux finalistes des play-offs passeront à la Top Division Men 1 (montants obligatoires) s'ils répondent aux conditions de licence pour TDM1.

Si le nombre d'équipes en TDM1 pour la saison 2026-2027 est supérieur à 15, seul le vainqueur des play-offs sera promu en TDM1 à condition qu'il réponde aux exigences de licence TDM1.

Si le nombre d'équipes en TDM1 pour la saison 2026-2027 est inférieur à 14, des montants supplémentaires seront recherchés dans l'ordre suivant :

1. Les équipes descendent de TDM1 selon le classement final *
2. Les demi-finalistes perdants des play-offs *
3. Les quarts de finalistes perdants des play-offs *
4. Les autres équipes qui ne sont pas reléguées du TDM2 selon le classement final du championnat régulier.*

* Seules les équipes qui remplissent les conditions de licence de TDM1 sont éligibles. D'éventuels test matches sur terrain neutre peuvent être organisés si nécessaire.

Descendants

Les 3 équipes classées dernières en TDM 2 A et en TDM 2 B sont mises à la disposition de l'AWBB ou de Basketball Vlaanderen. Dans le cas où une série ne comprend pas 14 équipes, il y aura un descendant de moins dans cette série.

Si une équipe renonce à sa participation ou n'obtient pas de licence pour la Top Division Men 2, cette équipe sera remplacée par une autre équipe de la fédération régionale à laquelle elle appartient.

Si :

- AWBB ou Basketball Vlaanderen ne peuvent pas fournir 2 équipes montantes ;
- ou si pour une raison quelconque il reste des places disponibles ;
- et si le nombre total d'équipes disposant des droits sportifs pour participer à la TDM1 ou à la TDM2 pour la saison 2026-2027 ne s'élève pas à 42 ou plus

le département compétition offrira les places vacantes aux descendants de Top Division Hommes 2 selon la place au classement final de la saison précédente (si nécessaire, un test match peut être organisé entre les équipes qui occupent la même place au classement final des séries A & B). Elles ne peuvent faire valoir ce droit que si les conditions stipulées dans le livre de compétition, à savoir

l'obtention de la licence et la signature du contrat qui comprend l'approbation du livre de compétition complet et de ses annexes, sont remplies.

Montants vers la Top Division Men 2

Basketbal Vlaanderen et AWBB désigne chacune 2 montants.

Ces montants doivent satisfaire à toutes les conditions décrites dans le livre de compétition de TDM. (soit obtenir une licence et l'approbation complète et entière du livre de compétition et de ses annexes dans les délais prédéfinis).

Dans le cas où il reste des places disponibles qui ne sont pas occupées par les équipes descendant de TDM2 et si le nombre total d'équipes disposant de droits sportifs pour participer à la TDM1 ou à la TDM2 pour la saison 2026-2027 ne s'élève pas à 42 ou plus, des montants supplémentaires de l'AWBB ou du Basketbal Vlaanderen peuvent être admis. Chaque fédération peut désigner 1 candidat. Si un nombre impair de places supplémentaires est disponible, un test match sur un terrain neutre déterminera le montant supplémentaire. Le département compétition décide de manière autonome du lieu et de l'heure du test match.

Les montants supplémentaires ne peuvent faire valoir ce droit que si les conditions stipulées dans le livre de compétition, à savoir l'obtention de la licence et la signature du contrat qui comprend l'approbation du livre de compétition complet et de ses annexes, sont remplies. Le Conseil d'Administration peut autoriser des dérogations à la date limite de dépôt et de traitement d'une demande de licence pour les montants supplémentaires.

Pour toutes les situations non prévues dans le présent règlement, la décision du département compétition doit être ratifiée par le Conseil d'Administration.
--